

# La Semaine Religieuse

## DE MONTREAL

---

### Sommaire

I Titulaires. — II Aux prières. — III M. le chanoine J.-U. Leclerc. — IV Le Jubilé. — V Fêtes et travaux de la quatrième convention acadienne (à suivre). — VI Nominations ecclésiastiques.

---

### TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Dimanche, le 23 septembre

Les paroisses (autres que celles dédiées à saint Michel) faisant la fête ou la solennité de leur titulaire le 30 septembre, anticipent au 23 septembre la solennité de saint Michel.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Saint-Lin ; solennité de ceux de Saint-Lambert, de Saint-Janvier et de Saint-Eustache.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Mathieu (Belœil).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Janvier (Weedon), et par anticipation, de celui de Saint-Adolphe (Dunswell).

---

### AUX PRIÈRES

---

Sr Marie-Clarence Richard, Saint-Théophile, de l'Hôpital-Général des Sœurs Grises, décédée à Montréal.

Sr Claire de Rimini, née Marie-Louise Dupuis, professe de chœur des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelega.

M. Joseph-Uldéric Leclerc, chanoine honoraire, vicaire forain, curé de Saint-Joseph à Montréal, décédé à Montréal.

---

## M. LE CHANOINE J.-U. LECLERC

**M**ONSIEUR le curé Leclerc, de Saint-Joseph de Montréal, est mort jeudi, le 30 août, à 9 heures de l'avant-midi. Malade depuis déjà plusieurs mois, il avait paru en ces derniers temps décliner lentement mais sûrement. La nature du mal dont il souffrait, au cœur, faisait pressentir à plusieurs que sa fin serait soudaine. Lui-même s'en rendait compte. Il avait mis ordre à ses affaires personnelles comme à celles de la fabrique, et cela d'une façon remarquable. Nous pouvons affirmer sans crainte que sa mort n'était pas imprévue. Mais hélas ! Qu'il est parti vite !

Jeudi matin, bien qu'il eût passé une mauvaise nuit, comme il le disait à sa nièce, sa dévouée garde-malade, il voulut se rendre au saint autel et y dire la messe. Après la messe il alla encore prendre place dans ce confessionnal, où il a si souvent rempli les fonctions du ministre de la miséricorde et du pardon, et il entendit six ou sept confessions. Au presbytère, il prit à son ordinaire un léger déjeuner, causa avec quelques confrères, lut le journal, puis se retira dans une petite pièce, attenante au réfectoire, où se trouvait sa bibliothèque et où il aimait à lire. Il se préoccupait ce matin-là de recherches historiques et pieuses sur l'abbaye de Citeaux. Il se fit chercher quelques volumes par un séminariste en vacances, l'abbé Chs Lussier. Comme il tournait les feuillets d'une *Vie de saint Bernard*, il se renversa tout à coup dans son fauteuil, frappé au cœur. M. l'abbé Dubuc, accouru en toute hâte, l'ayant exhorté d'un mot à l'acte de contrition, l'acte suprême ! lui donna l'absolution et eut à peine le temps de lui faire une onction générale. C'était terrible, soudain, irrémédiable. Le curé Leclerc était mort.

Dimanche soir, à 7 heures, on procédait à la translation des restes du regretté défunt, du presbytère à son église Saint-Joseph, qu'il aimait tant. MM. les marguilliers portaient le cercueil. Au chœur, les prêtres présents, une trentaine environ, sous la présidence de M. le chanoine Martin, récitaient en présence d'une foule attentive et émue l'Office des Morts.

Lundi, à 10 heures, deux cent prêtres, évêque de Val-de-Gatineau, Paul Bruchési, et les chanoines de la cathédrale de Montréal, sur le trône. M. R. Hébert, les fonctions de maître de Saint-Lambert et de tous deux exécutés, servaient diacre. Monseigneur de Rabeau sont anciens de l'église de Saint-Joseph.

Avant de présider au clergé et au peuple.

Le lendemain, M. Leclerc étaient toujours suivant son désir, Bernard. Et ce fut tout !

Ce fut tout ! Le cœur fermé pour toujours, n'ont été rendus. Désormais le souvenir de ce grand souvenir c'est chose de Dieu ! Que nous sommes est toujours une telle

M. Joseph-Uldéric, forain et curé de la paroisse Sainte-Geneviève, l'ordre sacré de la prêtrise qu'il avait 64 ans et environ 38 ans.

Vicaire à Vaudreuil, aumônier de la paroisse Vincent-de-Paul. (M. Leclerc) comme curé, il y a 10 ans. La vie d'un homme

Lundi, à 10 heures, l'église étant remplie de fidèles, deux cent prêtres étant présents, Mgr. J.-M. Emard, évêque de Valleyfield, chantait le service solennel. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, assisté de MM. les chanoines honoraires Maréchal et Décary, était au trône. M. R. Héту, curé de Sainte-Scholastique, faisait les fonctions de prêtre assistant, et MM. Rabeau, curé de Saint-Lambert et J.-G. Décary, vicaire à Saint-Joseph, tous deux exécuteurs testamentaires du vénéré défunt, servaient diacre et sous diacre. Notons au passage que Monseigneur de Valleyfield a été vicaire à Saint-Joseph et que Monseigneur de Montréal ainsi que MM. Héту et Rabeau sont anciens vicaires du curé Leclerc à la même église de Saint-Joseph.

Avant de présider à l'absoute Mgr l'archevêque parla au clergé et au peuple.

Le lendemain, mardi, les restes mortels du regretté curé Leclerc étaient transportés à Oka, pour y être inhumés, suivant son désir, dans l'humble cimetière des fils de saint Bernard. Et ce fut tout !

Ce fut tout ! Le livre de cette vie sacerdotale était fermé pour toujours. Les derniers honneurs lui avaient été rendus. Désormais il ne devait plus vivre que dans le souvenir de ceux qui l'ont connu et estimé ! Et un souvenir c'est chose si fragile et si éphémère ! Oh ! Mon Dieu ! Que nous sommes peu de chose ! Et que la mort est toujours une terrifiante et instructive leçon !

\* \* \*

M. Joseph-Uldéric Leclerc, chanoine honoraire, vicaire forain et curé de Saint-Joseph de Montréal, était né à Sainte-Geneviève, le 7 août 1836. Il avait été admis à l'ordre sacré de la prêtrise le 14 juin 1862. C'est dire qu'il avait 64 ans et que sa carrière sacerdotale a duré environ 38 ans.

Vicaire à Vaudreuil à peine deux ans, il fut ensuite aumônier de la Réforme, puis du Pénitencier à Saint-Vincent-de-Paul. C'est de là qu'il vint à Saint-Joseph, comme curé, il y a 17 ans.

La vie d'un homme peut toujours être diversement

ERC

oseph de Mont-  
à 9 heures de  
lusieurs mois, il  
lentement mais  
ffrait, au cœur,  
serait soudaine.  
mis ordre à ses  
abrique, et cela  
s affirmer sans  
e. Mais hélas !

mauvaise nuit,  
garde-malade, il  
messe. Après  
ce confessional,  
ministre de la  
six ou sept con-  
linaire un léger  
lut le journal,  
nante au réfec-  
il aimait à lire.  
s historiques et  
chercher quel-  
ices, l'abbé Chs  
s d'une *Vie de*  
ns son fauteuil,  
u en toute hâte,  
ontrition, l'acte  
peine le temps  
ait terrible, sou-  
t mort.  
à la translation  
ère à son église  
les marguilliers  
rêtres présents,  
ence de M. le  
'une foule atten-

appréciée. et, quelque justifié que soit un éloge, il a besoin de se faire avec mesure.

M. l'abbé Leclerc a pu sans doute avoir ses faiblesses puisque personne n'en est exempt ; mais sur les bords de cette tombe qui vient de se fermer il est un mot, croyons-nous, qui jaillit de tous les cœurs, c'est le mot que nous avons entendu tomber des lèvres de notre archevêque : Ce prêtre était un homme de Dieu, car il était charitable.

En effet, le curé Leclerc était charitable. Il avait, et c'est légitime, ses œuvres de prédilection. La main droite ne savait pas toujours ce que faisait la gauche. Mais du haut du ciel Dieu, lui, voyait bien. Le bon curé se dévouait à ses œuvres avec une constance qui faisait voir la pureté de ses intentions, et, ce qui ne gâte rien, il savait mettre de l'habileté dans la conduite de ses entreprises.

Il a fait du bien et beaucoup de bien. Il en a fait à ceux qui lui étaient unis par les liens du sang et c'était justice. Il en a fait à ceux qui lui étaient attachés comme ses fils spirituels, à ses prisonniers autrefois, et plus tard à ses paroissiens, c'était dans l'ordre voulu par Dieu. Il en a fait aux bons pauvres et aux pauvres honteux. Il en a fait surtout aux grandes œuvres de la *Réforme* et de la *Miséricorde*. Qu'on aille le demander aux zélés religieux et aux dévouées religieuses à qui est confiée la garde de ces œuvres si éminemment chrétiennes !

La formation de la jeunesse a certainement eu aussi une grande partie de ses meilleures et de ses plus intelligentes sollicitudes. S'il n'avait pas d'attraits particuliers à se donner personnellement aux enfants, confiant le plus souvent ce soin à ses assistants dans la charge pastorale. dans les sphères supérieures de la direction des œuvres de l'enfance, il a rendu des services éminents. Appelé depuis plusieurs années par son ordinaire à faire partie de la commission scolaire de cette ville, il aimait ses soucis de commissaire, et, jusqu'en ces derniers temps, il a été fidèle, aux dépens peut-être de la prudence que paraissait exiger l'état défailant de sa santé, à assister à ces assemblées de l'Ecole du Plateau, où messieurs les commissaires ont à régler des choses si importantes pour le pro-

grès et le succès  
enfants dans la

D'autres œuvres  
Trappistes d'O  
Réguliers de l'  
Croix, les Père  
arrivée au Cana  
qui pourraient  
fiantes.

En digne fils  
à parler, le curé  
lier. Mgr l'arche  
parfois surnom  
ligieuses. Et c'es  
pas, au jour de  
de religieuses a  
que des religieu  
vinssent du pay  
France—de Fran  
sous son toit. A  
Combien de pe  
même temps qu  
c'est là, certes, pe  
belle œuvre !

D'un abord per  
et très digne d'at  
imposant pour qu  
son affabilité et s  
fait de mettre ses  
cachet. Il posséd  
toute une situati  
fixer d'un trait—  
tout un ensemb  
physionomie.

Il s'occupait vol  
pour l'Eglise, pou  
de marque en éta

On tombait d'ac  
la critique, qu'il a  
portait loin vers l'  
Non seulement

grès et le succès de l'instruction et de l'éducation des enfants dans la ville de Montréal.

D'autres œuvres encore ont sollicité son zèle, les Pères Trappistes d'Oka, les Pères de Montfort, les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, les Pères de Sainte-Croix, les Pères Franciscains, qu'il reçut chez lui, à leur arrivée au Canada, voilà, pensons-nous, autant de témoins qui pourraient à son sujet nous raconter des choses édifiantes.

En digne fils des anciens Canadiens, dont il aimait tant à parler, le curé de Saint-Joseph était un homme hospitalier. Mgr l'archevêque disait, en faisant son éloge, qu'on l'a parfois surnommé le curé protecteur des communautés religieuses. Et c'est là un hommage que ne démentait certes pas, au jour de ses funérailles, l'affluence de religieux et de religieuses aux costumes divers. Mais il n'a pas reçu que des religieux ! Que de prêtres il a hébergés ! Qu'ils vissent du pays ou de l'étranger, d'Amérique ou de France—de France surtout !—tous ils étaient bienvenus sous son toit. Aussi à combien n'a-t-il pas été utile ? Combien de peines morales n'a-t-il pas soulagées en même temps qu'il logeait ceux qui les souffraient ? Et c'est là, certes, pour qui sait le comprendre, une grande et belle œuvre !

D'un abord peut-être un peu froid, très haut de taille et très digne d'attitude, le curé Leclerc était bien un peu *imposant* pour qui l'approchait une première fois ; mais son affabilité et sa manière de causer originale avait vite fait de mettre ses hôtes à l'aise. Sa conversation avait du cachet. Il possédait le secret de caractériser d'un mot toute une situation, et, à l'heure des récréations, il savait fixer d'un trait—d'un trait qui portait et qui restait—tout un ensemble de faits ou tous les détails d'une physionomie.

Il s'occupait volontiers des questions d'intérêt général pour l'Eglise, pour la France, pour notre pays ; ses hôtes de marque en étaient frappés !

On tombait d'accord qu'il s'entendait à l'art délicat de la critique, qu'il avait l'esprit large et que sa vue souvent portait loin vers l'horizon.

Non seulement ses hôtes d'un jour aimaient son com-

merce ; mais ses habitués et ses commensaux reconnaissent qu'à sa manière le curé Leclerc cherchait à rendre heureux. C'est avec une émotion qu'il avait peine à contenir que Mgr Eruchési parlait l'autre matin de cette vie de famille et de " famille heureuse " que l'on menait jadis dans le presbytère du curé Leclerc. Et je sais plus d'un confrère qui gardera longtemps le souvenir des remarques spirituelles et gaies, des mots piquants et des plaisantes anecdotes, dont naguère encore le bon curé agrémentait nos causeries du printemps.

En tout cela, croyons-nous, il a voulu avant tout le bien de l'Eglise et le progrès des œuvres de Dieu. Or, n'est-ce pas là le souci qui doit se trouver dans le cœur du prêtre ?

\* \* \*

Et maintenant, la dernière page du livre de sa vie est écrite. Il est allé là-haut, espérons-le, jouir dans l'éternité du bonheur que Dieu réserve à ses élus.

Qu'il dorme en paix, le cher et bon curé, dans le modeste cimetière des Pères d'Oka !

Sa vie a été utile à l'Eglise et aux âmes, à sa patrie et à ses concitoyens. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un prêtre patriote !

Qu'il dorme en paix ! Sa mort comme sa vie est une prédication. L' " Estote parati " des Saintes Lettres est après tout la meilleure recommandation qui se puisse faire !

Qu'il dorme en paix celui qui a fait le bien pendant sa vie et qui a voulu donner jusque de sa tombe une leçon d'humilité et de vertu.

Qu'il dorme en paix à côté des fils de saint Bernard, les moines, ses amis !

Qu'il dorme en paix et qu'au séjour des éternelles rétributions le Dieu qu'il a servi lui accorde le repos suprême.

*Requiescat in pace !*

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR

Saint-Joseph de Montréal, 5 septembre 1900.



l'aurore  
la grande  
cette an  
chaine le jubilé  
monde chrétien.

Seuls, avec ceux  
priviliégiés, seuls,  
peuvent en 1900  
nous serons tous p  
nacale de l'Eglise, o  
ouvertes.

C'est donc l'anné  
d'or.

La voir venir cet  
les cœurs catholiqu  
mais voilà qu'à côté  
à l'esprit, et, celle-là

Hélas ! combien  
foi, qui ne profitera  
pas, voyez-vous, ou  
une année d'or qui  
don de Dieu.

Vous souvient-il  
peinte la rencontre,  
et surtout des sugg  
divin Maître ?

En ce temps-là,  
Galilée, passant par l  
Fatigué de la route,  
les bords d'une fonta  
fontaine de Jacob.  
l'eau, Jésus lui deman  
qu'un enfant d'Israël  
Samaritains n'avaient

## LE JUBILE

Par un père Rédemptoriste

**A** l'aurore du XX<sup>e</sup> siècle, le Souverain-Pontife va nous donner la grande grâce du jubilé. Après le jubilé ordinaire, qui cette année se gagne à Rome, viendra donc l'année prochaine le jubilé d'extension qui se pourra gagner partout dans le monde chrétien.

Seuls, avec ceux que la maladie ou une situation particulière rend privilégiés, seuls, ou à peu près, les Romains et les pèlerins de Rome peuvent en 1900 gagner la précieuse indulgence ; mais en 1901 nous serons tous privilégiés, pour tous les portes de ce riche tabernacle de l'Eglise, où se trouvent les indulgences, seront largement ouvertes.

C'est donc l'année sainte qui approche. D'autres disent : l'année d'or.

La voir venir cette année d'or, certes, c'est une consolation pour les cœurs catholiques, et c'est à bon droit qu'on s'en réjouit. Oui, mais voilà qu'à côté de cette pensée consolante il en surgit une autre à l'esprit, et, celle-là, elle est affligeante.

Hélas ! combien de frères, dont les cœurs sont pourtant pleins de foi, qui ne profiteront guère de cette année de grâces ! Ils ne savent pas, voyez-vous, ou ne veulent pas savoir que c'est une année sainte, une année d'or qui nous vient. Ils ne connaissent pas ce nouveau don de Dieu.

Vous souvient-il de l'admirable scène de l'Évangile, où nous est peinte la rencontre, au puits de Jacob, de Jésus avec la Samaritaine, et surtout des suggestives paroles qui tombèrent alors des lèvres du divin Maître ?

En ce temps-là, raconte saint Jean, Jésus allait de Judée en Galilée, passant par la Samarie. C'était vers la sixième heure du soir. Fatigué de la route, il s'arrêta et prit quelques instants de repos sur les bords d'une fontaine, qu'on connaissait en ce pays sous le nom de fontaine de Jacob. Une femme de la contrée étant venue puiser de l'eau, Jésus lui demanda à boire. Et, comme la Samaritaine s'étonnait qu'un enfant d'Israël lui parlât, quand il était connu que Juifs et Samaritains n'avaient entre eux aucun commerce, Jésus lui répartit :

« Si vous connaissiez le don de Dieu, et si vous saviez qui est celui qui vous demande à boire, vous-même, vous lui auriez peut-être demandé à boire, et il vous eût donné une eau vive ! »

*Si scires donum Dei !* Ah ! oui, si nous connaissions le don de Dieu ! Fatigués que nous sommes parfois sur le chemin de la vie, nous aussi plus souvent nous demanderions une eau qui étanche la soif de l'âme ! Si nous connaissions le don de Dieu ! Nous tâcherions de nous en rendre moins indignes. *Petisses ab eo !* Nous demanderions plus volontiers. Et notre Dieu, Jésus, nous donnerait une eau vive : *Et dedisset tibi aquam vivam !*

Hélas ! Pourquoi faut-il qu'il y en ait tant qui ignorent toujours ? Et, pour revenir au jubilé, pourquoi faut-il qu'il y en ait tant pour qui l'année d'or ne sera guère plus précieuse qu'une autre, pour qui l'année sainte ne sera peut-être pas beaucoup sanctifiante !

Oh ! comme il importe donc, aux prêtres et aux chrétiens, quels qu'ils soient, de faire connaître le nouveau don de Dieu, nous voulons dire : cette précieuse indulgence du jubilé, que la munificence pontificale va donner au monde ! Comme il importe aux éducateurs chrétiens et à tous ceux qui ont mission d'instruire, de prêcher le Jubilé, de le faire aimer, de le faire désirer, de crier à tous : *Si scires donum Dei ! Petisses ab eo !* « Si vous connaissiez le don de Dieu ! Vous demanderiez à en prendre votre part ! »

Mais pour cela, évidemment il faut soi-même bien connaître le jubilé. Pour le prêcher il faut savoir soi-même ce qu'il est au juste. Il faut l'étudier.

Or, où l'étudier, comment le connaître, pourquoi le faire aimer et le prêcher ? Ce sont autant de questions auxquelles on ne saurait répondre sans préparation. Car il n'y a pas à se le dissimuler, la doctrine du jubilé et des indulgences, au point de vue théorique et pratique, n'est pas des plus faciles.

Sans doute elle est tout entière, cette doctrine, dans les bons auteurs ; mais encore était-il très utile et très opportun, aux approches de l'année sainte, de penser à nous donner un « traité théorique et pratique, » où nous puissions en quelques pages revoir toute la matière.

C'est ce qu'a fait avec succès « un Père Rédemptoriste » ; et c'est ce dont, par la voix de la *Semaine religieuse*, nous voudrions le remercier.

Son beau livre  
titre « Petit traité  
tous ceux, prêtres  
dirions plus volon  
Il y a là, en 250  
savant, parce qu'il  
et c'est plus compl  
apprend comment  
ou user des privilè  
grande indulgence  
On ne s'en doute  
mais combien ce liv  
Père Rédemptoriste  
Aussi bien, n'avo  
citations et de l'abc  
teront peut-être que  
lui savoir gré sans r  
Que de choses va  
nous expliquant poi  
plénier, — accom  
Souverain-Pontife —  
prescrites dans l'inli  
Mais pour les édu  
prêtres surtout, dont  
la direction de leur  
mieux que la notion  
le jubilé et gagner l'  
C'est d'abord un t  
Saintes Ecritures et d  
par groupes ; ce sont  
deux sermons même  
Bourdaloue — celui-]  
tout un recueil, et un  
et classiques sur les di  
En un mot, c'est u

(1) Le Jubilé : petit t  
75 cents l'exemplaire. C  
chez les principaux libra

Son beau livre, « Le Jubilé » (1), qui s'intitule modestement en sous-titre « Petit traité théorique et pratique », sera utile et très utile à tous ceux, prêtres ou laïques, qui se donneront la peine — nous dirions plus volontiers la joie — de le lire et de l'étudier.

Il y a là, en 250 pages, tout un traité savant à la fois et pratique : savant, parce qu'il donne la juste notion du jubilé et des indulgences, et c'est plus compliqué que ça en a l'air ; pratique, parce qu'il nous apprend comment il faut se comporter, en temps de jubilé, pour jouir ou user des privilèges particuliers à ce saint temps et pour gagner la grande indulgence.

On ne s'en doute pas de prime abord, tant la lecture en est aisée, mais combien ce livre a dû coûter de veilles et de recherches au bon Père Rédemptoriste !

Aussi bien, n'avons-nous aucune envie de nous plaindre du luxe de citations et de l'abondance de divisions et de subdivisions qui dérouleront peut-être quelque peu des lecteurs novices ; non, il vaut mieux lui savoir gré sans réserve d'un travail aussi intelligent !

Que de choses variées et intéressantes l'auteur a su nous dire, en nous expliquant point par point que « Le Jubilé est une indulgence plénière, — accompagnée de grands privilèges, — accordée par le Souverain-Pontife — aux fidèles, — qui accomplissent les œuvres prescrites dans l'intuit » !

Mais pour les éducateurs chrétiens, religieux ou laïques, pour les prêtres surtout, dont c'est la noble mission de prêcher la vérité, sous la direction de leur évêque, « Le Jubilé » contient encore plus et mieux que la notion exacte de ce qu'il faut savoir pour comprendre le jubilé et gagner l'indulgence qui le constitue.

C'est d'abord un traité des indulgences ; ce sont des textes des Saintes Ecritures et des Saints Pères choisis avec goût et présentés par groupes ; ce sont des plans de sermons très variés et appropriés ; deux sermons même en entier, l'un du Père Brydaine et l'autre de Bourdaloue — celui-là qui frappe comme un sourd ! — C'est enfin tout un recueil, et un recueil très fourni, de documents authentiques et classiques sur les divers jubilé.

En un mot, c'est une véritable mine, où on n'aura qu'à puiser

(1) Le Jubilé : petit traité théorique et pratique. Beau volume in-80, 75 cents l'exemplaire. Chez Beauchemin et Fils, 256, rue Saint-Paul, et chez les principaux libraires à Montréal.

abondamment, pour donner ensuite à ses auditeurs une doctrine solide.

Nous ne nous permettrons pas d'adresser à l'auteur des éloges directs, dont il n'a que faire ; au reste, dire ce que son livre contient c'est encore en faire le meilleur éloge.

Mais nous ne saurions trop, en terminant, recommander ce beau livre aux prêtres d'abord, à ceux, quels qu'ils soient, qui ont charge d'enseigner, à ceux-là qui aiment à s'instruire, et enfin à tous ceux qui sont désireux de participer aux richesses spirituelles du trésor des indulgences, dont l'Eglise garde le précieux dépôt et auquel Sa Sainteté Le Pape Léon XIII va nous permettre de puiser durant l'année sainte.

Ce n'est là d'ailleurs qu'un faible écho de la recommandation qu'en faisait à ses prêtres, au cours des dernières retraites du clergé, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal.

L'abbé ELIE J. AUCLAIR, ptre.

## FETES ET TRAVAUX

### De la quatrième convention acadienne

 NE pensée religieuse préside à toutes nos fêtes patriotiques. Que le Canadien-français, du Canada ou des Etats-Unis, consacre un jour en manifestations de reconnaissance et d'amour envers sa patrie bien aimée, il associera les chants de joie de l'Eglise aux hymnes nationaux. La fête n'est pas entière, sans la bénédiction de la religion.

Le peuple acadien n'a pas besoin de cet exemple. Notre aîné sur le sol d'Amérique, il a passé par tous les vents de la persécution, sans perdre un instant de vue la croix rédemptrice qui l'a consolé et relevé. Aussi rien d'étonnant que le sanctuaire ait le premier retenti de ses chants de joie au jour de sa fête nationale. L'église de la Grand-Prée, il y a un siècle et demi, fut le témoin attristé de son deuil et de ses regrets ; des centaines de temples aujourd'hui résonnent de son chant de retour, chant de reconnaissance et d'espoir. La messe solennelle chantée par le Rév. Père A.-D. Cormier, économe au collège de Memramcook, fut le premier exercice de la quatrième convention à Arichat.

L'assistance  
membres du c  
nada, l'honora  
vention, l'hon  
sonnalités ma  
A l'évangile  
Sainte-Anne d  
de circonstance  
Mathathias, à  
vous de courag  
la loi, car par el  
cateur dit qu'il  
ler, en cette circ  
l'inaltérable pa  
l'admiration d  
caractère cheval  
d'honneur et de  
à ses auditeurs

« Vous avez gar  
marquant de notre  
voir, de la fidélité  
sion du sacrifice ; et  
heureux ceux qui vi  
pour montrer comm  
qui font les peuples  
grand exemple de fi  
quoi remonter aussi  
mêmes exemples de  
point une race dégé  
avez l'enthousiasme  
qu'un oubli : l'oubli  
sans compter, et à vo  
répandez les bienfait  
détails de votre vie,  
qu'à vous dévouer au  
fils de ceux qui confi  
à leurs traditions et à  
chevaleresque famille  
même que celle de soi  
la gardant avec fidélité

L'assistance très nombreuse comptait une trentaine de membres du clergé, l'honorable premier ministre du Canada, l'honorable sénateur Poirier, président de la convention, l'honorable juge Landry et plusieurs autres personnalités marquantes du pays.

A l'évangile, le R. P. Dagnaud, supérieur du collège Sainte-Anne de la Pointe de l'Église, prononça le sermon de circonstance. Prenant pour texte les paroles du vieillard Mathathias, à ses fils : " Vous donc, mes enfants, armez-vous de courage et agissez vaillamment pour la défense de la loi, car par elle vous vous couvrirez de gloire ", le prédicateur dit qu'il doit à son titre de fils de la France de parler, en cette circonstance, aux Acadiens dont la foi ardente, l'inaltérable patience et la confiance invincible ont forcé l'admiration de leurs ennemis. Après avoir retracé le caractère chevaleresque du Français toujours épris d'idéal, d'honneur et de dévouement, le R. P. Dagnaud s'adresse à ses auditeurs :

« Vous avez gardé, messieurs, et je le dis sans flatterie, ce trait marquant de notre France. L'Acadien est avant tout l'homme du devoir, de la fidélité et de l'honneur. Il a l'ambition du bien, la passion du sacrifice ; et s'il est un bonheur pour lui, c'est celui de rendre heureux ceux qui vivent à ses côtés. Faut-il en appeler à votre passé pour montrer comment vos pères entendaient pratiquer ces vertus qui font les peuples forts, et comment ils ont donné au monde le plus grand exemple de fidélité que jamais l'histoire ait enregistré ? pourquoi remonter aussi haut, lorsque le présent m'apparaît riche des mêmes exemples de générosité et de grandeur d'âme. Vous n'êtes point une race dégénérée ; vous avez gardé le culte du devoir, vous avez l'enthousiasme des grandes et belles causes, et vous ne connaissez qu'un oubli : l'oubli des ingratitude et des injustices. Vous donnez sans compter, et à voir avec quelle délicatesse simple et aimable vous répandez les bienfaits autour de vous, à vous suivre dans les mille détails de votre vie, cherchant à vous faire oublier et ne demandant qu'à vous dévouer au bien de votre pays, on reconnaît en vous les fils de ceux qui confièrent leurs foyers et les tombeaux de leurs pères à leurs traditions et à leur foi. Vous êtes donc bien de la grande et chevaleresque famille française, la loi de votre développement est la même que celle de son progrès, et vous ne trouverez la gloire qu'en la gardant avec fidélité.

## IX

## Acadienne

toutes nos fêtes  
français, du Cana-  
un jour en mani-  
envers sa patrie  
de l'Église aux  
ère, sans la béné-

le cet exemple.  
assé par tous les  
nstant de vue la  
levé. Aussi rien  
ier retenti de ses  
e. L'église de la  
e témoin attristé  
aines de temples  
retour. chant de  
biennelle chantée  
ne au collège de  
de la quatrième

ne doctrine solide.  
des éloges directs,  
vre contient c'est

commander ce beau  
it, qui ont charge  
enfin à tous ceux  
elles du trésor des  
et auquel Sa Sain-  
ser durant l'année

mandation qu'en  
tes du clergé, Sa

. AUCLAIR, ptre.

Vivez sans crainte à l'abri de votre passé. Votre histoire n'est qu'à son début. Comme l'Eglise, vous avez eu vos catacombes et vos martyrs ; mais comme les premiers chrétiens, vous êtes sortis victorieux de la lutte. Aujourd'hui les catacombes sont fermées, vous avez votre part de la liberté commune, vous vous mêlez à toutes les affaires de votre pays et vous avez la légitime prétention d'en surveiller la marche, vous avez devant vous l'avenir avec toutes ses promesses, l'espérance avec son glorieux cortège d'ambitions honnêtes et de rêves généreux.

Le prédicateur signale ensuite les deux grands dangers qui menacent l'existence nationale du peuple acadien : l'émigration et l'assimilation anglaise.

« J'applaudirais de toute mon âme à l'émigration acadienne si, à l'exemple des nations voisines, je voyais un prêtre acadien guider ses foules émigrantes, les suivre dans leur nouvelle patrie et leur conserver, avec la foi, les traditions qui forment le meilleur et le plus cher de leur patrimoine. Faut-il vous rappeler comment un autre peuple, humble comme vous, persécuté pour sa foi comme vos pères l'ont été, a grandi en dépit des obstacles, a couvert une partie du pays des rejetons de sa tige vigoureuse et a conquis au soleil de la liberté une place de choix, un rang d'honneur ? Voulez-vous connaître le secret de cette prospérité unique dans l'histoire ? Partout où l'Irlandais pose le pied, il se choisit, parmi ses enfants, un prêtre pour prendre la direction de sa conscience et se faire le gardien de ses traditions. Langue, mœurs, coutumes, il ne veut rien céder, et transmet avec un respect sacré à ses enfants le legs qu'il tient de ses pères. Comment un peuple, qui partout où la providence fixe sa tente, s'attache avec tant d'amour à ses traditions, pourrait-il périr ?

« Au danger extérieur qui naît pour vous de l'attraction exercée sur vos enfants par le bonheur apparent des peuples voisins, s'ajoute le danger non moins redoutable qui vous vient de ceux qui vous entourent, qui vivent de votre vie sans partager votre langue, sans partager vos coutumes et sans reconnaître vos traditions.

« La terre que vous habitez, vous la partagez avec trois races séparées de vous par la langue, les coutumes et les traditions : les races anglaise, irlandaise et écossaise.

« Quelle est, quelle sera votre place au milieu de ces peuples que la même langue réunit et qui trouvent dans la possession du pouvoir, le moyen de garder leur suprématie, de préparer leur avenir ?

« Voulez-vous qui lui revient de et à la foi ? Deme vous rendre votre

Cette loi, le nouissement de fois répondit à des nombreux de sa vie religie peuple en s'em peut saluer des collèges de Men assurent un ref de la nation.

« Notre marche, de jour en jour ave sée et notre cœur p tres d'instruction qu tales désintéressées, pour être les foyers armée.

« Oui, l'Acadie rec le collège chrétien e soucieux de son a d'un progrès matériel tion apparente. Sépar matériel mène les n

Le R. P. Dagns faveur de l'instru acadien de garder richesse et l'honne traditions.

Les discours pr pleine lumière le b leur choix des moy l'instruction et l'éd la plus laborieuseu térer général, celui se assistance. En p

« Voulez-vous qu'un jour l'Acadien retrouve la place d'honneur qui lui revient dans le pays qu'il a le premier ouvert à la civilisation et à la foi ? Demeurez dans la loi de votre peuple, elle seule peut vous rendre votre gloire perdue. »

Cette loi, le prédicateur en montre le merveilleux épanouissement dans l'histoire du Canada français, qui autrefois répondit à la persécution déguisée par l'établissement des nombreux collèges qui sont la gloire, la sauvegarde de sa vie religieuse et nationale. L'instruction a sauvé le peuple en s'emparant de l'élite de ses enfants. L'Acadien peut saluer des jours d'espoir et de salut puisque les trois collèges de Memramcook, de Sainte-Anne et de Caraquette assurent un refuge où se renouvelleront les forces vives de la nation.

« Notre marche, s'écrie le prédicateur, longtemps retardée, s'affirme de jour en jour avec plus d'assurance et plus de progrès. Notre pensée et notre cœur peuvent se porter avec bonheur vers les trois centres d'instruction que des initiatives hardies, des générosités sacerdotales désintéressées, et de hauts patronages ont placés parmi vous, pour être les foyers de votre vie, les sentinelles avancées de votre armée.

« Oui, l'Acadie redeviendra glorieuse, car vous avez compris que le collège chrétien est la seule chance de salut qui reste à un peuple soucieux de son avenir, ne vous laissez pas tromper par le mirage d'un progrès matériel factice, et les dehors éclatants d'une civilisation apparente. Séparé du progrès intellectuel et religieux le progrès matériel mène les nations à la ruine. »

Le R. P. Dagnaud, dans sa péroraison, fit un appel en faveur de l'instruction, seul moyen efficace pour le peuple acadien de garder toujours les trois choses qui sont la richesse et l'honneur des nations : sa foi, sa langue et ses traditions.

Les discours prononcés dans l'après-midi mirent en pleine lumière le but général de la convention : le meilleur choix des moyens propres à répandre chez le peuple l'instruction et l'éducation françaises. Ce fut la question la plus laborieusement débattue. De tous les comités d'intérêt général, celui de l'instruction reçut la plus nombreuse assistance. En présence des résultats obtenus par les

histoire n'est qu'à  
ombes et vos mar-  
s sortis victorieux  
es, vous avez votre  
tes les affaires de  
l'en surveiller la  
tes ses promesses,  
is honnêtes et de

grands dangers  
euple acadien :

on acadienne si, à  
re acadien guider  
elle patrie et leur  
meilleur et le plus  
omment un autre  
oi comme vos pères  
vert une partie du  
uis au soleil de la  
oulez-vous connai-  
histoire ? Partout où  
enfants, un prêtre  
faire le gardien de  
eut rien céder, et  
qu'il tient de ses  
dence fixe sa tente,  
rait-il périr ?

l'attraction exercée  
les voisins, s'ajoute  
de ceux qui vous  
r votre langue, sans  
ditions.

vec trois races sépa-  
ractions : les races

de ces peuples que  
ssession du pouvoir,  
leur avenir ?

trois précédentes conventions, on est entré résolument dans l'examen des travaux qu'exige l'instruction, des sacrifices qu'elle coûte chez un peuple au début de son existence.

Tous les Acadiens éclairés comprennent l'urgente nécessité, en face des progrès des races qui les entourent, de donner à leurs enfants une instruction solide. Sans négliger la connaissance de la langue du commerce, ils ne veulent pas oublier, non plus que les Canadiens, leurs frères, le doux parler de France.

Ils se piquent même de l'avoir conservé mieux que nous !

Plusieurs cependant, même des plus instruits, accusent, dans le choix de leurs expressions et la tournure de leurs phrases, une teinte anglaise si accentuée qu'elle déconcerte parfois ceux qui voudraient s'unir à eux dans le travail de l'expansion de l'influence française en Amérique.

Mais quand on constate les efforts généreux qu'il leur a fallu déployer pour arriver à une connaissance même élémentaire de la langue française, la surprise se change en admiration. Contre les dangers d'une influence étrangère considérable, contre les exemples de nombreuses défections, la lutte a été longue.

Les avantages que les écoles leur ont refusés, à eux les chefs du peuple acadien, ils veulent les offrir à ceux qui seraient tentés de désertir la grande cause.

Voilà pourquoi ils font appel à toutes les bonnes volontés, à tous les éléments sociaux capables de leur prêter main forte.

L'honorable sénateur Poirier, dont l'activité égale l'influence qu'il exerce chez ses compatriotes, ouvrit, comme président, la première séance de la quatrième convention acadienne.

Ce discours d'inauguration — qui est en même temps une adresse de bienvenue à Sir Wilfrid Laurier, aux délégations nationales des Etats-Unis, de la France et du Canada — fut la pièce la plus importante de cette mémorable journée.

Le président y indique clairement le but de la convention, et les résultats qu'il en espère. Il est heureux de

dire que toutes les dévotion canadienne et leurs encouragements. Une large part sur la cinquième fois.

« Nous sommes de Bas-Canada, s'écrie autrefois les maîtres passé n'est pas sans héros, et au ciel des

« Mais le sort des le dessein mystérieux domination étrangère voilà que nous sommes effectivement qu'autre de nos libertés.

« Tout comme au nationalités, appuyées nous attendent ; les nous est réservé ; avec nos destinées et si nous nous divisons et si nous laire qui semble être *per Francos*.

« Nous serrons votre donnons part du cœur

## NOMINA

PAR décision de M. l'abbé J.-A. M. l'abbé S.-B.-F. M. ment de M. l'abbé O. B.

dire que toutes les nationalités qui composent la Confédération canadienne sont venues mêler leur sympathie et leurs encouragements à l'espérance du peuple acadien.

Une large part des travaux de la convention s'est portée sur la cinquième commission, celle des Canadiens-français.

« Nous sommes de la même famille, mesdames et messieurs du Bas-Canada, s'écrie le président. Les uns et les autres nous avons été autrefois les maîtres de cette partie du continent américain, et notre passé n'est pas sans gloire, puisque nous avons donné à la patrie des héros, et au ciel des saints et des martyrs.

« Mais le sort des armes et une étrange fatalité, qui n'est autre que le dessein mystérieux de Dieu sur nous, nous a fait passer sous une domination étrangère, laquelle est devenue une domination amie. Et voilà que nous sommes redevenus, les uns et les autres, bien plus effectivement qu'autrefois, les maîtres de nos destinées et les gardiens de nos libertés.

« Tout comme au temps jadis, nous avons les mêmes aspirations nationales, appuyées sur la même foi religieuse ; les mêmes lutttes nous attendent ; les mêmes dangers nous menacent ; le même avenir nous est réservé ; avenir de gloire, si nous nous montrons dignes de nos destinées et si nous sommes unis ; avenir de désastres, si nous nous divisons et si nous nous montrons impropres à la mission séculaire qui semble être celle de notre race dans l'histoire : *Gesta Die per Francos*.

« Nous serrons votre main dans la nôtre, et l'étreinte que nous vous donnons part du cœur. »

(A suivre.)

LUDOVIC D'EU.

### NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

PAR décision de Mgr l'archevêque de Montréal ont été nommés  
M. l'abbé J.-A. Bêlanger, curé de Saint-Joseph, Montréal ;

M. l'abbé S.-B.-F. Maynard, curé de Saint-Isidore ; en remplacement de M. l'abbé O. Blanchard, qui se retire du ministère ;

- M. l'abbé R. Pelletier, aumônier de l'Hospice-Gamelin, Montréal ;  
M. l'abbé O. Forest, vicaire à Saint-Edouard, Montréal ;  
M. l'abbé P.-M. Moulin, vicaire à Saint-Louis-de-France, Montréal ;  
M. l'abbé P. McGinnis, vicaire à Berthier ;  
M. l'abbé A. Préfontaine, vicaire au Saint-Enfant-Jésus, Montréal ;  
M. l'abbé A. Jacques, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, Ile-Jésus ;  
M. l'abbé A. Laçorte, vicaire à Saint-Henri, Montréal ;  
M. l'abbé A. Bourgeois, vicaire à Saint-Jean-de-Matha ;  
M. l'abbé O. Lévêque, vicaire à Saint-Louis-de-France, Montréal ;  
M. l'abbé A. Perias, vicaire à Notre-Dame-de-Gâce ;  
M. l'abbé T. Heffernan, vicaire à Saint-Antoine, Montréal ;  
M. l'abbé A. Duplessis, vicaire au Saint-Esprit ;  
M. l'abbé J.-R. Granger, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, Montréal ;  
M. l'abbé Ad. Perreault, vicaire à Laprairie ;  
M. l'abbé P. Michaud, vicaire à Verchères ;  
M. l'abbé M. Clermont, vicaire à Varennes ;  
M. l'abbé Z. Dubuc, vicaire à Saint-Barthélemi ;  
M. l'abbé E. Dugas, vicaire à l'Epiphanie ;  
M. l'abbé Z. Lippé, vicaire à Joliette ;  
M. l'abbé A. Berthiaume, vicaire à L'Assomption ;  
M. l'abbé J. Riopel, professeur au collège de L'Assomption ;  
M. l'abbé C. Berthiaume, professeur au collège de L'Assomption ;  
M. l'abbé J.-A. Picotte, professeur au collège de L'Assomption ;  
M. l'abbé Is. Lachapelle, professeur au collège de L'Assomption ;  
M. l'abbé J. Gascon, professeur au collège de Sainte-Thérèse ;  
M. l'abbé L.-J. Valiquette, professeur au collège de Sainte-Thérèse ;  
M. l'abbé C.-J. Chaumont, professeur au collège de Sainte-Thérèse ;  
M. l'abbé N. Fauteux, professeur au collège de Sainte-Thérèse ;  
M. l'abbé A. Papineau, professeur au collège de Sainte-Thérèse ;  
M. l'abbé A. Nantel, professeur au collège de Montréal.